

Conformément au règlement (européen) n° 1907/2006

PalTECH MultiSurface Antibacterial



Numéro de version: 1

Délivré: 2023-09-21

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

PalTECH MultiSurface Antibacterial

N° d'article

QMP0062, W840110PT

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation

Lingettes nettoyantes et désinfectantes pour surfaces dures.

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Pal Hygiene Products Limited

Adresse

Unit 5B & Unit 5H, Fingal Bay Business Park

Balbriggan

K32 NY57 Co. Dublin

Irlande

Téléphone

+44 (0) 1455 555 700

Courriel

info@palinternational.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre antipoison/Numéro d'urgence supplémentaire

+ 33 (0)1 45 42 59 59 - ORFILA

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) no 1272/2008

Classification

Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3

Mentions de danger

H412

2.2 Éléments d'étiquetage

Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Conformément au règlement (européen) n° 1907/2006

PalTECH MultiSurface

Antibacterial



Numéro de version: 1

Délivré: 2023-09-21

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

2.3 Autres dangers

Ce produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB. Propriétés perturbant le système endocrinien: Non

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nom chimique	Numéro CAS Numéro CE Numéro REACH Numéro index	Groupe	Classification	Phrase H Facteur M aigu Facteur M chronique	Remarque
Chlorure d'alkyle (C12-16) diméthylbenzylammonium	68424-85-1 270-325-2 - -	>0 - <0,5%	Acute Tox. 4 - oral, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1	H302, H314, H318, H400, H410 M-acute=10 M-chro=1	-
Composés d'ammonium quaternaire, C12-14-alkyl[(éthylphényl)méthyl]diméthyle, chlorures	85409-23-0 287-090-7 01-2120771812-51-xxxx -	>0 - <0,5%	Acute Tox. 4 - oral, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1	H302, H314, H318, H400, H410 M-acute=10 M-chro=1	-
Chlorure de didécyl-diméthylammonium	7173-51-5 230-525-2 01-2119945987-15-xxxx 612-131-00-6	>0 - <0,5%	Acute Tox. 4 - oral, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2	H302, H314, H318, H400, H411 M-acute=10 -	-
Propan-2-ol	67-63-0 200-661-7 01-2119457558-25-xxxx 603-117-00-0	>0 - <0,25%	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225, H319, H336 - -	-

Autres informations, substances

Chlorure de didécyl-diméthylammonium :

ETA (Orale) = 238 mg/kg

Chlorure d'alkyle (C12-16) diméthylbenzylammonium :

ETA (Orale) = 344 mg/kg

Composés d'ammonium quaternaire, C12-14-alkyl[(éthylphényl)méthyl]diméthyle, chlorures:

ETA (Orale) = 344 mg/kg

Pour le texte complet des déclarations H/UE mentionnées dans cette section, voir la section 16.

Conformément au règlement (européen) n° 1907/2006

PaTECH MultiSurface

Antibacterial

paltech

Numéro de version: 1

Délivré: 2023-09-21

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation

En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Contact avec la peau

Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

Rincer la bouche Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme spécifique noté.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de manière symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction d'incendie appropriés

Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucuns connus.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

Oxydes de carbone

oxydes d'azote (NOx)

Oxydes de soufre

Oxydes de phosphore

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection pour les pompiers

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Autres

Mesures en cas d'incendie

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. En cas d'une pollution de l'eau, aviser les autorités concernées.

Conformément au règlement (européen) n° 1907/2006

PalTECH MultiSurface

Antibacterial



Numéro de version: 1

Délivré: 2023-09-21

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à ce que le nettoyage soit effectué par du personnel qualifié. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau. En cas d'une pollution de l'eau, aviser les autorités concernées.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures préventives pour la manipulation

Éviter le contact avec les yeux. Éviter le rejet dans l'environnement.

Hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éviter une exposition directe au soleil. Tenir au frais. Température de stockage recommandée: 0°C - 40°C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Lingette humide. Processus manuel de nettoyage.

Conformément au règlement (européen) n° 1907/2006

PalTECH MultiSurface

Antibacterial



Numéro de version: 1

Délivré: 2023-09-21

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites nationales d'exposition professionnelle

Constituant	Numéro CAS Numéro CE	Valeurs limites de moyenne d'exposition ppm / mg/m ³	Source	Remarque	Année
Propan-2-ol	67-63-0 200-661-7	400 980	Tableaux des maladies pro- fessionnelles, Régime général tableau 84	-	1982

DNEL/DMEL

Nom de produit/substance (Numéro CAS/Numéro CE)	Type	Exposition	Valeur	Population	Effets
Chlorure d'alkyle (C12-16) diméthylben- zylammonium (68424-85-1/270-325-2)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	3,96 mg/m ³	Employés	Sys- témiques
Chlorure d'alkyle (C12-16) diméthylben- zylammonium (68424-85-1/270-325-2)	DNEL	Chronique (long terme) Cutanée	5,7 mg/kg	Employés	Sys- témiques
Chlorure d'alkyle (C12-16) diméthylben- zylammonium (68424-85-1/270-325-2)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	1,64 mg/m ³	Consommateurs	Sys- témiques
Chlorure d'alkyle (C12-16) diméthylben- zylammonium (68424-85-1/270-325-2)	DNEL	Chronique (long terme) Cutanée	3,4 mg/kg	Consommateurs	Sys- témiques
Composés d'ammonium quaternaire, C12- 14-alkyl[(éthylphényl)méthyl]diméthyle, chlorures (85409-23-0/287-090-7)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	1 mg/m ³	Employés	Sys- témiques
Composés d'ammonium quaternaire, C12- 14-alkyl[(éthylphényl)méthyl]diméthyle, chlorures (85409-23-0/287-090-7)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	1 mg/m ³	Consommateurs	Sys- témiques
Propan-2-ol (67-63-0/200-661-7)	DNEL	Chronique (long terme) Cutanée	888 mg/kg pc/jour	Employés	Sys- témiques
Propan-2-ol (67-63-0/200-661-7)	DNEL	Chronique (long terme)	500 mg/m ³	Employés	Sys- témiques

Conformément au règlement (européen) n° 1907/2006

PalTECH MultiSurface

Antibacterial



Numéro de version: 1

Délivré: 2023-09-21

Nom de produit/substance (Numéro CAS/Numéro CE)	Type	Exposition	Valeur	Population	Effets
		Inhalation			
Propan-2-ol (67-63-0/200-661-7)	DNEL	Chronique (long terme) Cutanée	319 mg/kg pc/jour	Consommateurs	Sys- témiques
Propan-2-ol (67-63-0/200-661-7)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	89 mg/m³	Consommateurs	Sys- témiques
Propan-2-ol (67-63-0/200-661-7)	DNEL	Chronique (long terme) Orale	26 mg/kg pc/jour	Consommateurs	Sys- témiques
Chlorure de didécyldiméthylammonium (7173-51-5/230-525-2)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	5,39 mg/m³	Employés	Sys- témiques
Chlorure de didécyldiméthylammonium (7173-51-5/230-525-2)	DNEL	Aiguë (court terme) Inhalation	5,39 mg/m³	Employés	Sys- témiques
Chlorure de didécyldiméthylammonium (7173-51-5/230-525-2)	DNEL	Chronique (long terme) Cutanée	1,55 mg/kg	Employés	Sys- témiques
Chlorure de didécyldiméthylammonium (7173-51-5/230-525-2)	DNEL	Aiguë (court terme) Cutanée	1,55 mg/kg	Employés	Sys- témiques

PNEC/PEC

Nom de produit/substance (Numéro CAS/Numéro CE)	Type	Milieu environnemental	Valeur
Chlorure d'alkyle (C12-16) diméthylbenzylammonium (68424-85-1/270-325-2)	PNEC	Eau potable	0,001 mg/l
Chlorure d'alkyle (C12-16) diméthylbenzylammonium (68424-85-1/270-325-2)	PNEC	Eau de mer	0,001 mg/l
Chlorure d'alkyle (C12-16) diméthylbenzylammonium (68424-85-1/270-325-2)	PNEC	Sédiment (eau potable)	12,27 mg/kg de poids sec
Chlorure d'alkyle (C12-16) diméthylbenzylammonium (68424-85-1/270-325-2)	PNEC	Sédiment (eau de mer)	13,09 mg/kg de poids sec
Chlorure d'alkyle (C12-16) diméthylbenzylammonium (68424-85-1/270-325-2)	PNEC	Station d'épuration	0,4 mg/l
Chlorure d'alkyle (C12-16) diméthylbenzylammonium (68424-85-1/270-325-2)	PNEC	Sol	7 mg/kg de poids sec

Conformément au règlement (européen) n° 1907/2006

PalTECH MultiSurface

Antibacterial



Numéro de version: 1

Délivré: 2023-09-21

Nom de produit/substance (Numéro CAS/Numéro CE)	Type	Milieu environnemental	Valeur
Composés d'ammonium quaternaire, C12-14-alkyl[(éthylphényl)méthyl]diméthyle, chlorures (85409-23-0/287-090-7)	PNEC	Eau potable	0,00042 mg/l
Composés d'ammonium quaternaire, C12-14-alkyl[(éthylphényl)méthyl]diméthyle, chlorures (85409-23-0/287-090-7)	PNEC	Eau de mer	0,00004 mg/l
Composés d'ammonium quaternaire, C12-14-alkyl[(éthylphényl)méthyl]diméthyle, chlorures (85409-23-0/287-090-7)	PNEC	Station d'épuration	0,21 mg/l
Composés d'ammonium quaternaire, C12-14-alkyl[(éthylphényl)méthyl]diméthyle, chlorures (85409-23-0/287-090-7)	PNEC	Sédiment (eau potable)	6,81 mg/kg
Composés d'ammonium quaternaire, C12-14-alkyl[(éthylphényl)méthyl]diméthyle, chlorures (85409-23-0/287-090-7)	PNEC	Sédiment (eau de mer)	0,681 mg/kg
Composés d'ammonium quaternaire, C12-14-alkyl[(éthylphényl)méthyl]diméthyle, chlorures (85409-23-0/287-090-7)	PNEC	Sol	1,36 mg/kg
Propan-2-ol (67-63-0/200-661-7)	PNEC	Eau potable	140,9 mg/l
Propan-2-ol (67-63-0/200-661-7)	PNEC	Eau de mer	140,9 mg/l
Propan-2-ol (67-63-0/200-661-7)	PNEC	Publications intermittentes	140,9 mg/l
Propan-2-ol (67-63-0/200-661-7)	PNEC	Station d'épuration	2251 mg/l
Propan-2-ol (67-63-0/200-661-7)	PNEC	Sol	28 mg/kg
Propan-2-ol (67-63-0/200-661-7)	PNEC	Voie orale (intoxication secondaire)	160 mg/kg de nourriture
Propan-2-ol (67-63-0/200-661-7)	PNEC	Sédiments	552 mg/kg de poids sec
Chlorure de didécyl diméthylammonium (7173-51-5/230-525-2)	PNEC	Sol	1,4 mg/kg
Chlorure de didécyl diméthylammonium (7173-51-5/230-525-2)	PNEC	Eau potable	0,002 mg/l
Chlorure de didécyl diméthylammonium (7173-51-5/230-525-2)	PNEC	Sédiment (eau potable)	2,82 mg/kg

Conformément au règlement (européen) n° 1907/2006

PalTECH MultiSurface

Antibacterial

paltech

Numéro de version: 1

Délivré: 2023-09-21

Nom de produit/substance (Numéro CAS/Numéro CE)	Type	Milieu environnemental	Valeur
Chlorure de didécyldiméthylammonium (7173-51-5/230-525-2)	PNEC	Eau de mer	0,0002 mg/l
Chlorure de didécyldiméthylammonium (7173-51-5/230-525-2)	PNEC	Sédiment (eau de mer)	0,28 mg/kg
Chlorure de didécyldiméthylammonium (7173-51-5/230-525-2)	PNEC	Station d'épuration	0,595 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate.

Protection des yeux / du visage

Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection des mains

Porter des gants de protection en cas de risque de contact direct ou d'éclaboussures.

Autres protections de la peau

Compte tenu de l'utilisation identifiée du produit, une protection supplémentaire de la peau et du corps n'est pas nécessaire.

Protection respiratoire

Le système de protection des voies respiratoires n'est pas nécessaire sous des conditions normales d'utilisation.

Risques thermiques

Non applicable.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Garder les récipients hermétiquement fermés. Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Lingette imprégnée de liquide

Couleur

Blanc.

Odeur

Légère odeur chimique

Conformément au règlement (européen) n° 1907/2006

PalTECH MultiSurface

Antibacterial

paltech

Numéro de version: 1

Délivré: 2023-09-21

Point de fusion / congélation

Donnée non disponible

Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition

Donnée non disponible

Inflammabilité

Donnée non disponible

Limites inférieure et supérieure d'explosivité

Donnée non disponible

Point d'inflammation

> 60 °C

Méthode

Abel gobelet fermé

Température d'auto-allumage

Donnée non disponible

Température de dégradation

Donnée non disponible

pH

6,8 - 8

Viscosité cinématique

Donnée non disponible

Solubilité

Donnée non disponible

Coefficient de partage n-octanol / eau

Donnée non disponible

Pression de vapeur

Donnée non disponible

Densité et/ou densité relative

Donnée non disponible

Densité de vapeur relative

Donnée non disponible

Propriétés des particules

Non applicable

9.2 Autres informations

Aucunes autres informations notées.

Conformément au règlement (européen) n° 1907/2006

PalTECH MultiSurface

Antibacterial

paltech

Numéro de version: 1

Délivré: 2023-09-21

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.

10.2 Stabilité chimique

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Ne polymérise pas.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, étincelles, flammes.

10.5 Matières incompatibles

Aucun matériau ou groupe de matériaux spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit pour produire une situation dangereuse.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucuns à température ambiante.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Descripteur de dose	Valeur / dose	Voie d'exposition	Animaux testés	Méthode/Directive	Remarques
Didecyldimethylammonium chloride 7173-51-5 / 230-525-2	DL50	238 mg/kg	Oral(e)	Rat	OECD 401	-
Didecyldimethylammonium chloride 7173-51-5 / 230-525-2	DL50	3342 mg/kg	Dermique	Lapin	-	-
Chlorure d'alkyle (C12-16) diméthylbenzylammonium 68424-85-1 / 270-325-2	DL50	344 mg/kg	Oral(e)	Rat	-	-

Conformément au règlement (européen) n° 1907/2006

PalTECH MultiSurface
Antibacterial



Numéro de version: 1
Délivré: 2023-09-21

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Descripteur de dose	Valeur / dose	Voie d'exposition	Animaux testés	Méthode/Directive	Remarques
Chlorure d'alkyle (C12-16) diméthylbenzylammonium 68424-85-1 / 270-325-2	DL50	3412 mg/kg	Dermique	Lapin (mâle , femelle)	-	-
Composés d'ammonium quaternaire, C12-14-alkyl[(éthylphényl)méthyl]diméthyle, chlorures 85409-23-0 / 287-090-7	DL50	344 mg/kg	Oral(e)	Rat (mâle , femelle)	OCDE Ligne directrice 401	L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Composés d'ammonium quaternaire, C12-14-alkyl[(éthylphényl)méthyl]diméthyle, chlorures 85409-23-0 / 287-090-7	CL50	2300 mg/kg	Dermique	Lapin	-	L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Provoque des allergies des organes respiratoires et cutanées

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Conformément au règlement (européen) n° 1907/2006

PaTECH MultiSurface

Antibacterial

paltech

Numéro de version: 1

Délivré: 2023-09-21

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes relatifs aux propriétés physiques, chimiques et toxicologiques

Aucun symptôme spécifique noté.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Non applicable.

Autres informations

Aucunes autres informations notées.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë

Non classé.

Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité aiguë pour les poissons

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce
Didecyldiméthylammonium chloride 7173-51-5 / 230-525-2	CL50	0.19 mg/l	96 heures	Pimephales promelas
Chlorure d'alkyle (C12-16) diméthylbenzylammonium 68424-85-1 / 270-325-2	CL50	0.515 mg/l	96 heures	Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)

Toxicité aiguë pour les algues

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Résultat final de l'essai	Espèce	Méthode/Directive
Didecyldiméthylammonium chloride 7173-51-5 / 230-	CE50r	0.26 mg/l	96 heures	Inhibition de la croissance	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD 201

Conformément au règlement (européen) n° 1907/2006

PalTECH MultiSurface
Antibacterial



Numéro de version: 1
Délivré: 2023-09-21

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Résultat final de l'essai	Espèce	Méthode/Directive
525-2						
Chlorure d'alkyle (C12-16) diméthylbenzylammonium 68424-85-1 / 270-325-2	CE50r	0.049 mg/l	72 heures	-	Pseudokirchneriella subcapitata (green algae)	OCDE Ligne directrice 201

Toxicité aigüe pour les crustacés

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Résultat final de l'essai	Espèce	Méthode/Directive
Didecyldiméthylammonium chlorure 7173-51-5 / 230-525-2	CE50	0.062 mg/l	48 heures	Immobilisation	Daphnia magna	-
Chlorure d'alkyle (C12-16) diméthylbenzylammonium 68424-85-1 / 270-325-2	CE50	0.016 mg/l	48 heures	-	Daphnia magna	OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les micro/macro-organismes

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Résultat final de l'essai	Méthode/Directive
Didecyldiméthylammonium chlorure 7173-51-5 / 230-525-2	CE50	11 mg/l	3 heures	Inhibition de la respiration de boues activées	OECD 209
Chlorure d'alkyle (C12-16) diméthylbenzylammonium 68424-85-1 / 270-325-2	CE50	7.75 mg/l	3 heures	Inhibition de la respiration de boues activées	OECD 209

Conformément au règlement (européen) n° 1907/2006

PalTECH MultiSurface

Antibacterial

paltech

Numéro de version: 1

Délivré: 2023-09-21

Toxicité chronique

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
Didecyldiméthylammonium chloride 7173-51-5 / 230-525-2	CSEO	0.014 mg/l	21 jours	Daphnia magna	-
Didecyldiméthylammonium chloride 7173-51-5 / 230-525-2	CSEO	0.032 mg/l	34 jours	Danio rerio	OECD 210
Chlorure d'alkyle (C12-16) diméthylbenzylammonium 68424-85-1 / 270-325-2	CSEO	0.0322 mg/l	34 jours	Pimephales promelas (Tête de boule)	-
Chlorure d'alkyle (C12-16) diméthylbenzylammonium 68424-85-1 / 270-325-2	CSEO	0.456 mg/l	96 heures	Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)	-
Chlorure d'alkyle (C12-16) diméthylbenzylammonium 68424-85-1 / 270-325-2	CSEO	≥ 0.00415 mg/l	21 jours	Daphnia magna	-
Composés d'ammonium quaternaire, C12-14-alkyl[(éthylphényl)méthyl]diméthyle, chlorures 85409-23-0 / 287-090-7	CSEO	> 0.00415 mg/l	21 jours	Daphnia magna	-

12.2 Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Durée	Résultat	Méthode/Directive	Remarque
Didecyldiméthylam-	28 jours	72%	OECD 301B	La substance est facile-

Conformément au règlement (européen) n° 1907/2006

PalTECH MultiSurface

Antibacterial



Numéro de version: 1

Délivré: 2023-09-21

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Durée	Résultat	Méthode/Directive	Remarque
monium chloride 7173-51-5 / 230-525-2				ment biodégradable.
Chlorure d'alkyle (C12-16) diméthylbenzylammonium 68424-85-1 / 270-325-2	28 jours	95.5%	OECD 301B	La substance est facilement biodégradable.
Composés d'ammonium quaternaire, C12-14-alkyl[(éthylphényl)méthyl]diméthyle, chlorures 85409-23-0 / 287-090-7	28 jours	95.5%	OECD 301B	La substance est facilement biodégradable. L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Coefficient de bioconcentration (BCF)	Remarque
Chlorure d'alkyle (C12-16) diméthylbenzylammonium 68424-85-1 / 270-325-2	79	Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité

Aucunes informations disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Non applicable.

12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes

Aucuns connus.

Conformément au règlement (européen) n° 1907/2006

PalTECH MultiSurface

Antibacterial



Numéro de version: 1

Délivré: 2023-09-21

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Ne pas jeter dans les toilettes.

Ne pas jeter dans la nature.

code de déchet	Description des déchets
15 02 03	absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection autres que ceux visés à la rubrique 15 02 02

S'il vous plaît noter - un astérisque (*) à côté d'un code indique qu'il s'agit de déchets dangereux.

Autres

Les codes de déchets sont une recommandation. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non pertinent

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non pertinent

14.4 Groupe d'emballage

Non pertinent

14.5 Dangers pour l'environnement

Non pertinent

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non pertinent

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

Conformément au règlement (européen) n° 1907/2006

PalTECH MultiSurface

Antibacterial



Numéro de version: 1

Délivré: 2023-09-21

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations européennes

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) du Parlement européen et du Conseil, REACH.

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) du Parlement européen et du Conseil, CLP.

DIRECTIVE 2008/98/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relative aux déchets.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH), ANNEXE XVII (RESTRICTIONS): 75

Réglementations nationales

Préparations dangereuses: Code du travail (articles L4411-1 à 6, R4411, R4412, R4722-10 à 12 et 26, R4724-8 à 13), relatif à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage de substances.

Protection des travailleurs: Hygiène et sécurité au travail: Code du Travail : Articles R 4141-1 à 16 relatives aux commentaires techniques des dispositions concernant l'aération et l'assainissement des lieux de travail. Articles R4141-1-3-4-11-13-16 et R4643-1 (formation à la sécurité). Articles R 4323-104-105 (cuves, bassins, réservoirs).

Maladies professionnelles : Code de la Sécurité Sociale (articles L461-1 à 461-8). Tableaux des maladies professionnelles prévu à l'article R 461-1 à 8 publiés dans le fascicule INRS ED835, en accord avec le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

Protection de l'environnement: Déchets: loi 92-646 et 95-101 (relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux), décret 2007-1467 2007-10-12, décret 2002-540 (relatif à la classification des déchets dangereux).

Installations classées: Loi 76-663 modifiée (relative aux installations classées pour la protection de l'environnement), code de l'environnement article L 511-2 (nomenclature des installations classées).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Conformément au règlement (européen) n° 1907/2006

PalTECH MultiSurface

Antibacterial



Numéro de version: 1

Délivré: 2023-09-21

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations

LC50 : Concentration mortelle pour 50 % d'une population test (Lethal Concentration).

LD50 : Dose létale pour 50 % d'une population test (Lethal Dose).

EC50 : Concentration d'une substance qui affecte 50 % d'une population sur une période donnée (Effective Concentration).

LOEC : La concentration la plus faible à laquelle des effets sont observés (Lowest Observed Effect Concentration).

NOEC : Concentration à laquelle aucun effet n'est observé (No Observed Effect Concentration).

Kow : Coefficient de partage octanol/ eau.

Koc : Coefficient de partage carbone organique/eau.

PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : très persistante, très bioaccumulable.

DNEL : Niveau dérivé sans effet

PNEC : Concentration prévue sans effet.

ErC50 : Concentration d'une substance d'essai entraînant une réduction de 50 % du taux de croissance par rapport au groupe témoin dans les 72 heures d'exposition.

Méthodes d'évaluation pour la classification

Méthode de calcul.

Signification des phrases

Aquatic Chronic 3 - Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3

Acute Tox. 4 - oral - Toxicité aiguë, par voie orale, catégorie de danger 4

Skin Corr. 1B - Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 1B

Eye Dam. 1 - Lésions oculaires graves, catégorie 1

Aquatic Acute 1 - Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1

Aquatic Chronic 1 - Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 1

Flam. Liq. 2 - Liquides inflammables, catégorie de danger 2

Eye Irrit. 2 - Irritation oculaire, catégorie de danger 2

STOT SE 3 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie de danger 3

Aquatic Chronic 2 - Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque Des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.